



Projet d'aménagement forestier de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt

Réunion publique



LE DEROULÉ

Mot d'accueil

Par M. Taily, Président du SMAPP et Maire de Frepillon

Partie 1 : Présentation de la concertation

Partie 2 : Présentation du SMAPP et du projet

Par B. Taily, Président du SMAPP

Temps d'échanges

M. Brion, Chef de projet du SMAPP

Partie 3 : Zoom sur le schéma d'aménagement

Par L. Daudet, Chargé de mission du SMAPP

A. Locatelli, Directrice du SMAPP

Temps d'échanges



INTRODUCTION



Mot d'accueil

Bernard TAILLY

*Président du SMAPP et
Maire de Frepillon*



PARTIE 1



LA CONCERTATION PRÉALABLE

Renaud Dupuy

Neorama



LA CONCERTATION

- **Un contexte réglementaire**

Le projet entre dans le champ d'application de l'**article L103-2 du Code de l'urbanisme** → concertation préalable

- **Les objectifs**

Ecouter le public et les acteurs et leur donner la possibilité de **s'exprimer** et de **s'impliquer**

Enrichir le projet des différentes observations et remarques qui seront formulées lors des débats

Restituer les résultats de cette démarche → bilan de la concertation, réunion publique de clôture.

➔ **Conduire le projet en associant les acteurs et les habitants du territoire.**



LE CALENDRIER DE LA CONCERTATION

Lancement du dispositif de concertation

02/01/2018

Ouverture du site internet :
www.smapp-foret.fr

Réunion publique n°1

25/01/2018

Pierrelaye, pour les habitants de Pierrelaye et d'Herblay

Réunion publique n°2

01/02/2018

Méry-sur-Oise, pour les habitants de Méry-sur-Oise et de Saint-Ouen l'Aumône

Réunion publique n°3

07/02/2018

Bessancourt, pour les habitants de Bessancourt, de Frépillon et de Faverny

REPROGRAMMÉE

LA RÉUNION PUBLIQUE N°3 PROGRAMMÉE LE 7 FÉVRIER À BESSANCOURT A ÉTÉ ANNULÉE EN RAISON DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES. ELLE EST REPORTÉE AU 5 MARS À 19H À FRÉPILLON (SALLE DES FÊTES)

Atelier thématique n°1

«Dans notre forêt, il y a ...»
Les aménagements de la forêt
08/03/2018 (sur inscription)
Herblay

Atelier thématique n°2

«Dans la forêt, je ferai ...»
Les futurs usages de la forêt
14/03/2018 (sur inscription)
Frépillon

Réunion publique de clôture

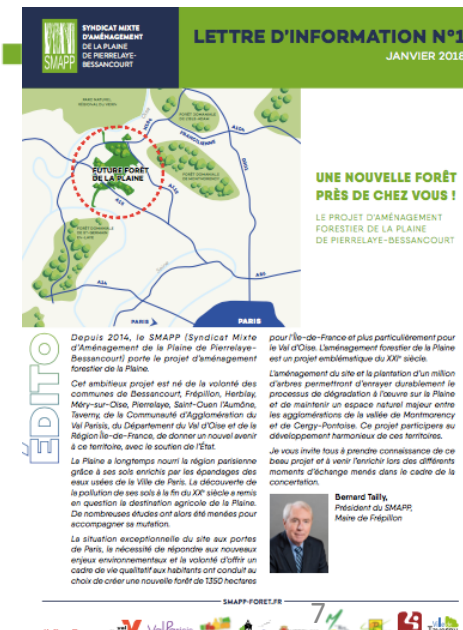
29/03/2018
Saint-Ouen l'Aumône

Bilan de la concertation

Qui sera versé au dossier de DUP

LES SUPPORTS DE LA CONCERTATION

- L'affichage réglementaire
- L'adresse email dédiée au projet : smapp@valdoise.fr
- Le site internet dédié au projet : www.smapp-foret.fr
- La lettre d'information : distribuée aux habitants des 7 communes, soit environ 100 000 personnes
- La lettre d'information rectificative : distribuée aux habitants de Taverny, Bessancourt et Frepillon
- Les panneaux d'exposition
- Le dossier de concertation



PARTIE 2



LE SMAPP ET SON PROJET

Bernard Tailly, *Président du SMAPP*

Anne Locatelli, *Directrice du SMAPP*

Morgane Brion, *Chef de projet du SMAPP*



LE SMAPP

PORTEUR DU PROJET

Sa création : 2014

Ses membres :

- la Région Ile-de-France
- le Département du Val-d'Oise
- la Communauté d'agglomération Val Parisis (pour les communes de Bessancourt, Frépillon, Herblay, Pierrelaye et Taverny)
- Les communes de Méry-sur-Oise et de Saint-Ouen l'Aumône



En collaboration étroite avec l'Etat

LE SMAPP

PORTEUR DU PROJET

Ses missions :

- Définir le périmètre de la future forêt
- Diriger les études techniques et juridiques préalables à la Déclaration d'Utilité Publique
- Travailler sur le montage opérationnel et financier du projet
- Engager la concertation préalable
- Procéder aux acquisitions foncières
- Mener l'ensemble des travaux nécessaires à la transformation de la Plaine en espace forestier.



LE PERIMETRE

Un projet d'aménagement forestier :

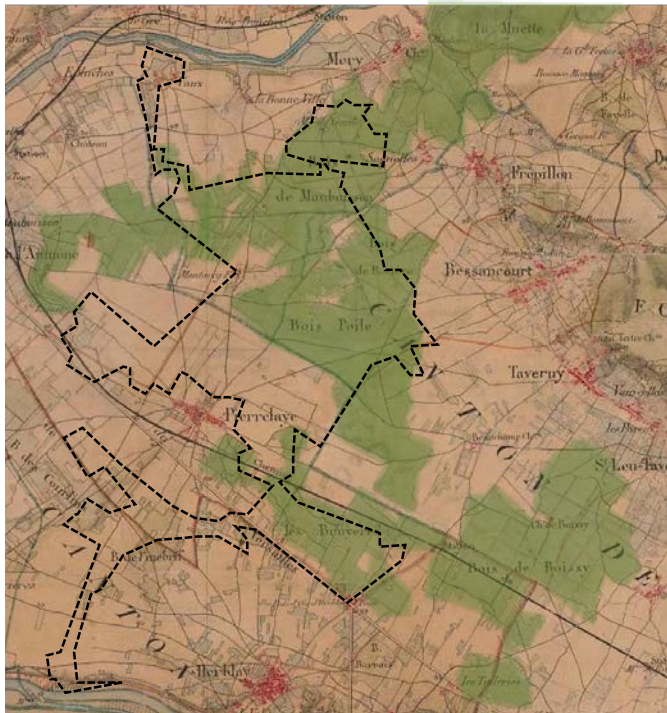
D'environ **1350 ha**

Sur **7 communes**



LA GENESE DU PROJET

2014 : CRÉATION
DU SMAPP



Carte de l'état-major, 1820-1866



LES AMBITIONS DU PROJET

3 grands objectifs:

→ Préserver la Plaine en tant qu'espace naturel

→ Donner une nouvelle vocation à la Plaine

→ Offrir un nouveau cadre de vie aux habitants et transformer l'image du territoire





ÉCHANGES



LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

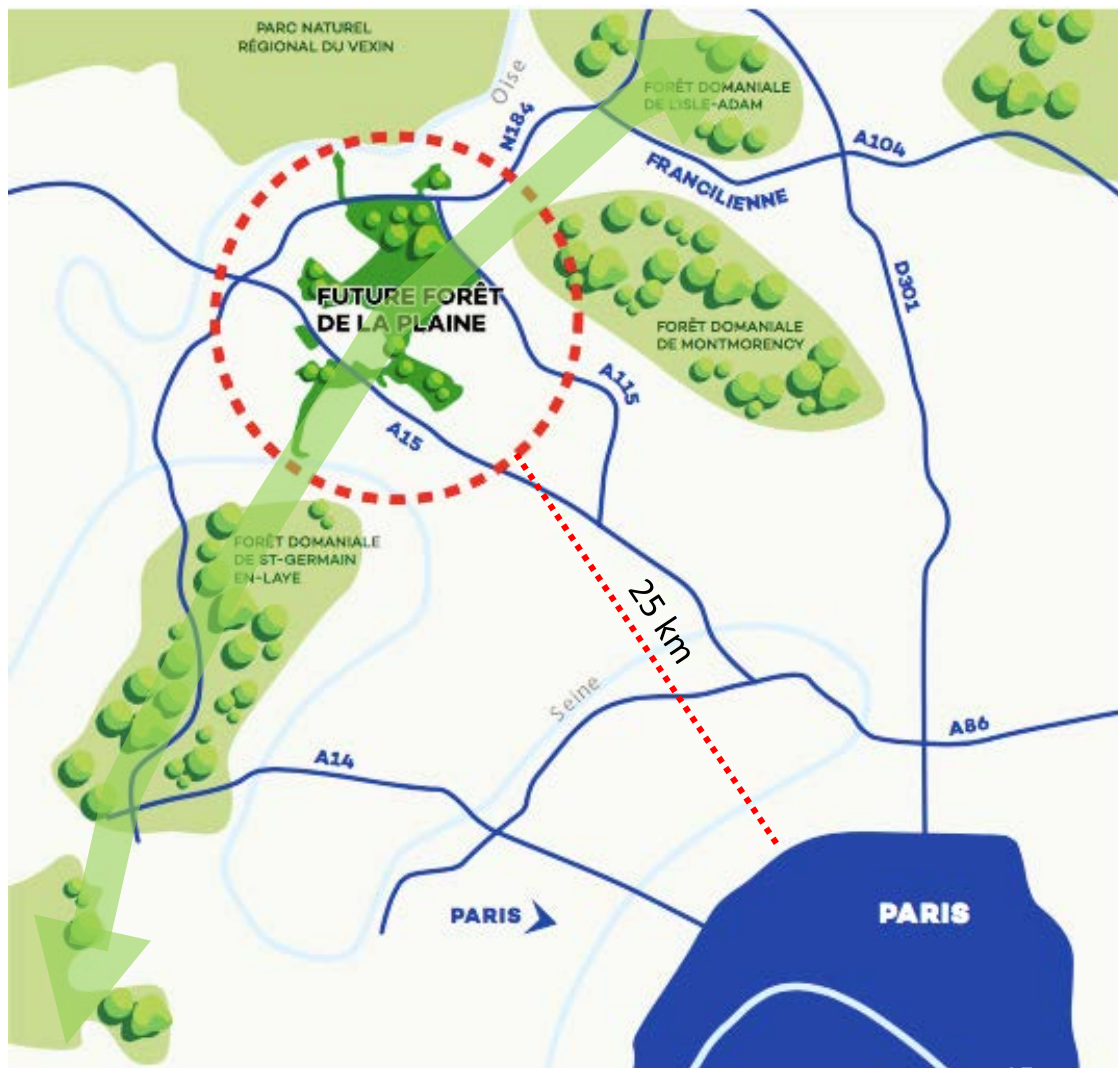
Un projet d'aménagement forestier d'environ **1 350 ha** :

À 25 km de Paris

Intégré à la Ceinture Verte Régionale

Entre Seine et Oise

Facilement accessible par les Franciliens



LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

A l'échelle de proximité



LES PRINCIPAUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

→ GÉRER LA POLLUTION DES SOLS

→ PRÉSERVER LA BIODIVERSITE



Drave des murailles



Cynoglosse officinale



Grande Tortue

LES PRINCIPAUX ENJEUX HUMAINS

➔ ACCOMPAGNER LES POPULATIONS CONCERNÉES

➔ ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRICOLE



PARTIE 3




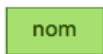
LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

Luc Daudet,
Chargé de mission du SMAPP



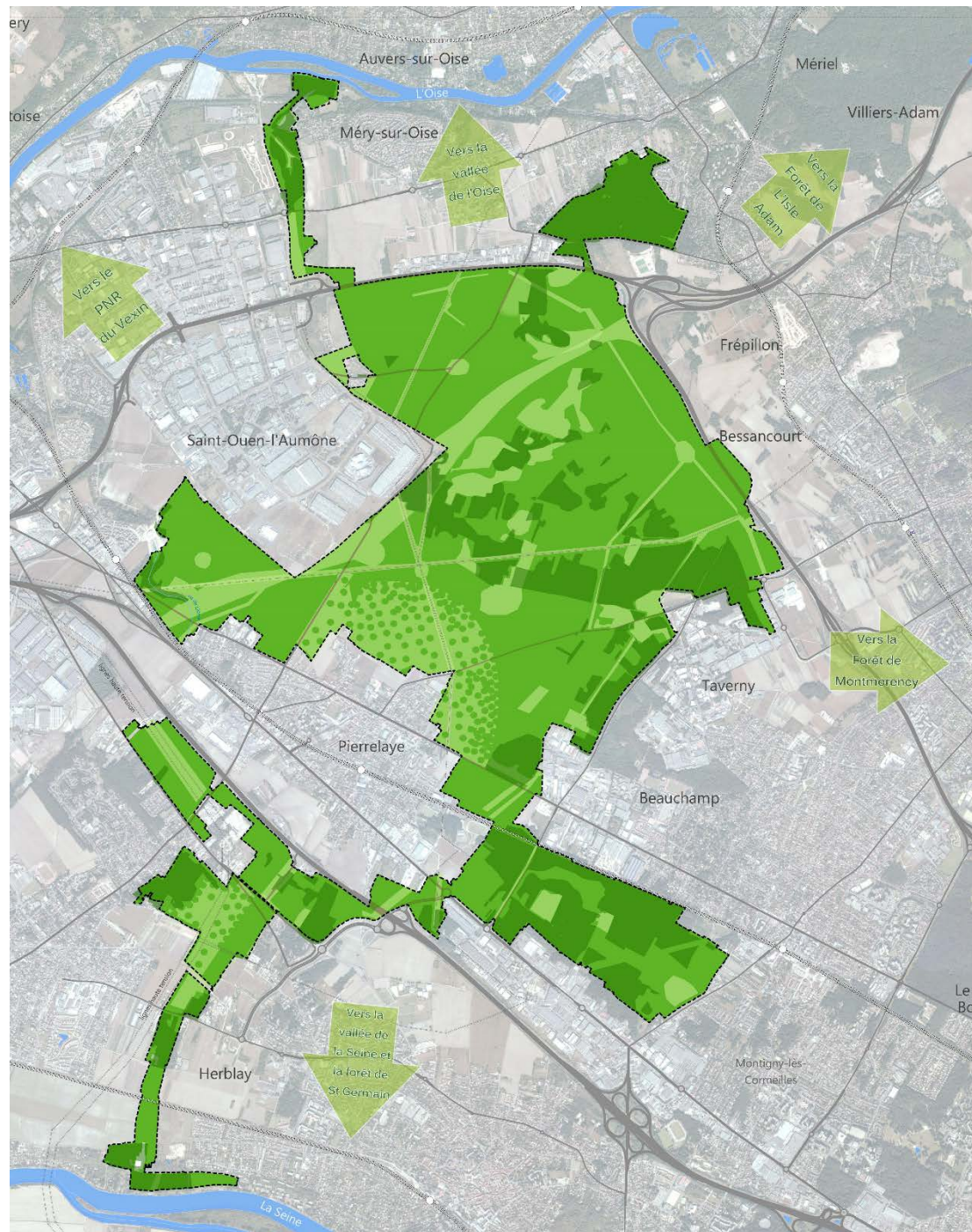
LE BOISEMENT

 Massif forestier créé par plantation nouvelle (600 ha) et par restauration des boisements existants (400 ha)


 nom
Clairières et espaces ouverts techniques





Chêne sessile - Charme - Bouleau verruqueux





LES CHEMINS ET ACCES


 Routes traversantes ouvertes à la circulation automobile


 Réseau de chemins multi-randonnée (90 km): GR de Pays


 Chemins principaux


 Chemins secondaires


 Les accès à la forêt :


 Portes d'entrée (8)

 Accès secondaires (4)

 Accès de proximité (38)

 Aires de stationnement (11)
de 15 à 30 places chacune

 Franchissement (1) doublé d'un passage pour la grande faune

 Passages à petite et moyenne faune (2) (aménagements sous route type crapauduc)



LES ELEMENTS D'ANIMATION



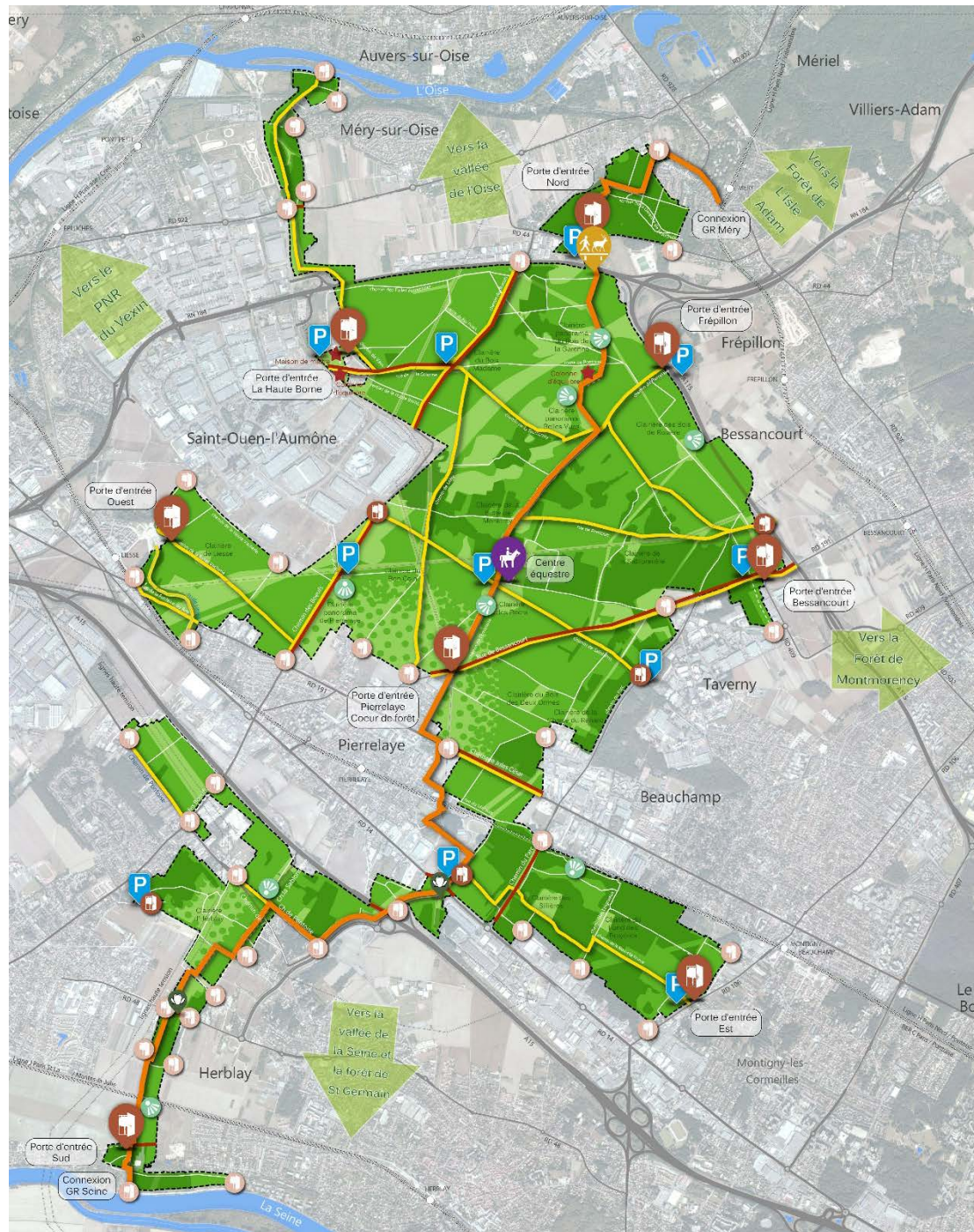
Cônes de vue sur le grand paysage



Éléments patrimoniaux à préserver



Centre équestre existant



PARTIE 4

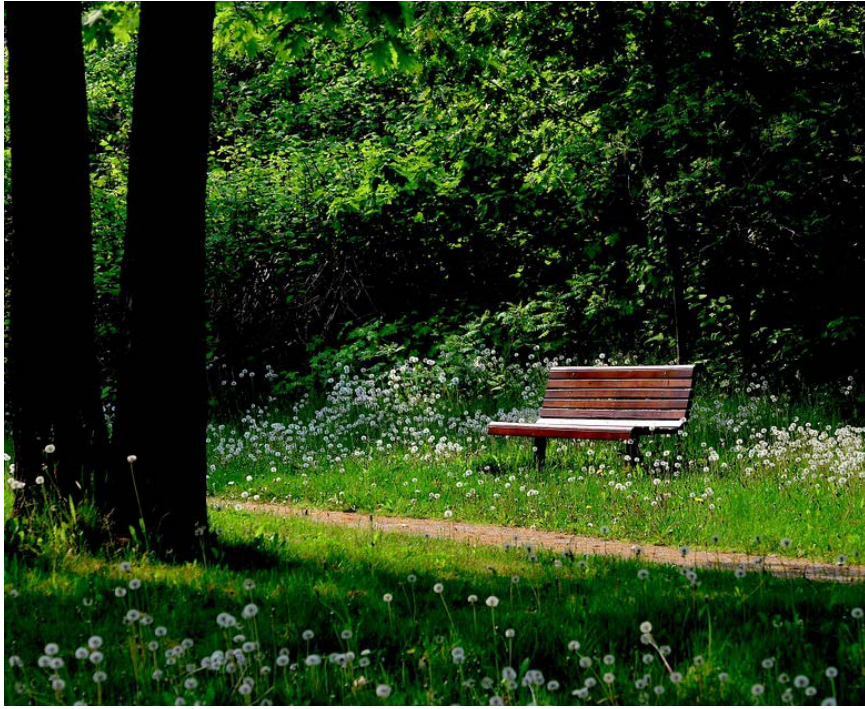


LA FORÊT DEMAIN...

Luc Daudet,
Chargé de mission du SMAPP



Suggestion d'un aménagement forestier



Vue sur le bois de Montarcy



Vue sur le ru de Liesse



Suggestion d'un sentier forestier

Vue de la Plaine



Suggestion d'une clairière



Perspective d'une lisière agricole



Suggestion d'un point de vue - Dordogne

Suggestion d'une entrée



Un point de vue sur le Grand Paysage





LA PLAINE AUJOURD'HUI



LA PLAINE À TERME

L'AMÉNAGEMENT FORESTIER À TERME



Future forêt

Urbanisation à venir

Le Bon Coin

LA PLAINE AUJOURD'HUI



LA PLAINE À TERME





LA PLAINE AUJOURD'HUI





LA PLAINE À TERME



LES PROCHAINES ETAPES



* MECDU : Mise en compatibilité des documents d'urbanisme



ÉCHANGES





Merci de votre attention





**S'informer, poser des questions,
s'inscrire aux ateliers... :**
www.smapp-foret.fr



Plantation



Protection des jeunes plants



Jeune peuplement



Jeune forêt



Forêt mature